

Postulat adressé à la Municipalité de Saint-Légier-La Chiésaz :

Etudier l'opportunité de convertir les locaux de l'ancienne poste de Saint-Légier en un espace de travail partagé.

Blonay-Saint-Légier est maintenant une Commune de plus de 10'000 habitants qui va devoir continuer à répondre à des enjeux environnementaux majeurs.

Celui de la mobilité est déjà présent dans tous nos esprits avec les contraintes que nous vivons tous les jours que ce soit pour nous rendre à notre travail ou à nos activités diverses, en voiture ou dans les transports publics, aux heures de pointe ou pas.

Quel que soit le mode de locomotion motorisée choisi, la question de la pollution reste présente avec plus ou moins d'impact.

Le télétravail, soit le travail à la maison, est une solution qui s'est révélée être très efficace comme on a pu le vérifier malheureusement durant cette période de pandémie. Bien sûr, tout le monde ne peut pas télétravailler mais la Suisse étant un pays de service, le nombre de travailleurs concerné est considérable.

Nous sommes néanmoins forcés de constater qu'il est parfois difficile de créer un espace de travail dans nos cocons familiaux trop petits ou trop partagés. De plus, ce mode de fonctionnement peut conduire à une sorte d'isolement social.

Or des solutions existent déjà sous la forme d'espace de travail partagé (coworking) où tout un chacun, jeunes ou seniors, experts ou débutants, indépendants, étudiants ou retraités actifs deviennent membres d'un même espace pour une semaine, une journée, une heure... .

Cet espace permet de mutualiser les coûts pour des services qui peuvent aller de la machine à café, de l'imprimante jusqu'à la salle de réunion. Le réseautage redevient possible avec les échanges entre membres. Les entrepreneurs indépendants, les travailleurs dits « de salon » deviennent visibles avec leur créativité, leur compétence qui constituent un tissu économique important pour la société.

Et voilà que les locaux de l'ancienne poste de Saint-Légier sont maintenant libérés et comme le malheur des uns fait le bonheur des autres, ils pourraient tout à fait répondre aux critères du coworking. Les lieux conserveraient ainsi un caractère public pour la population de Blonay - Saint-Légier tout en répondant à la nécessité de plus en plus urgente de mutualiser nos équipements. Ce serait également un moyen de soutenir les petites entreprises communales qui n'ont pas toujours une structure adaptée à leurs besoins.

Par ailleurs, proches de plusieurs commerces de proximité essentiels, les utilisateurs seraient conduits à consommer local avec tous les avantages que cela représente. Le réaménagement et la tranquillisation de la route de la traversée du village ne s'en trouveraient que plus utiles.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité est invitée à étudier l'opportunité de convertir les locaux de l'ancienne poste de Saint-Légier en un espace de travail partagé.

9 Novembre 2020

Pascale Yoakim

